

Liste de souhaits lors de la vente d'un bien immobilier

Si vous envisagez de faire don d'un bien immobilier (maison, appartement, terrain) à Public Eye en formulant des souhaits spécifiques pour son devenir, nous sommes ouverts à en discuter ensemble au préalable. Public Eye s'engage à tenir compte de vos souhaits dans la mesure du possible. Pour garantir ceux-ci, nous collaborons avec des expert·e·s en immobilier d'HabitatDurable, qui s'engagent à respecter des valeurs sociales et environnementales.

Clarifier ce qui est possible :

1. **Décidez quels points de la liste des souhaits ci-dessous vous tiennent à cœur.**
2. **Parlez de vos préoccupations à Public Eye dans le cadre d'un entretien personnel (gratuit).**
3. **Avez-vous des questions relatives à l'immobilier ? Vous pouvez demander conseil à un·e expert·e régional d'HabitatDurable** en vous adressant à la Fondation Casafair : mail@fondationcasafair.ch.
4. **Cochez vos souhaits sur la liste ci-dessous et joignez-la à votre testament ou pacte successoral.**
Bien que cette déclaration ne constitue pas un document juridiquement contraignant (prescription de forme), Public Eye s'engage à réaliser vos souhaits.

Ma déclaration de souhaits

Si Public Eye reçoit mon bien immobilier, mes souhaits sont les suivants (annexe au testament) :

1. Le prix de vente sera déterminé en fonction de

- la vente à une institution qui retire à long terme le bien immobilier / le terrain du marché
- la vente à l'acheteur le plus offrant
- la vente selon la valeur estimée / vénale de CHF _____ (année _____)
- la prise en compte des possibilités financières de l'acheteur idéal conformément au point 3

2. Exigences à respecter par les acheteurs

- la maison ou son agencement doivent rester intacts
- les transformations/rénovations se feront selon des critères écologiques
- le jardin / les arbres / les abords doivent être préservés

Autres souhaits : _____

3. L'acheteur idéal

- personne / famille / coopérative immobilière sensible aux questions écologiques et sociales
- une organisation : _____
- les habitant·e·s/locataires actuel·le·s

De quel bien immobilier s'agit-il ? Veuillez préciser s'il s'agit d'un appartement, d'une maison, d'une résidence de vacances ou d'un terrain, et indiquez si possible son adresse :

Lieu, Date

Signature

En collaboration avec l'Association pour les propriétaires respectueux de l'environnement et des relations sociales : www.habitatdurable.ch.

Pour des conseils en toute indépendance, même sans testament, adressez-vous à conseil@habitatdurable.ch.